

ETUDE DES BESOINS DE L'ENSEMBLE DE LA FILIERE PIERRE SUR LES COMMUNES DE
BERTRIX, HERBEUMONT, LIBIN ET SAINT HUBERT

A LA DEMANDE DE

VALBOIS RN ET DES PARTENAIRES DU GAL « AU FIL DE LA PIERRE »

Juin 2007

**Bodson Espace SPRL,
Rue Fond Guérin, 11
6890 VILLANCE**

Avec la collaboration de Marc Bertrand, Dr.
Géologue Expert Indépendant
8, rue Chantraine, bte 6,
B-6900 Marche-en-Famenne
Belgique

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

1. OBJET DE L'ETUDE
2. OBJET DE LA MISSION
3. DISPOSITIF METHODOLOGIQUE
 - 3.1. Le dispositif prévu par le cahier des charges
 - 3.1.1. Inventaire du secteur et définition du cœur de cible de l'étude
 - 3.1.2. Audit de la filière
 - 3.1.3. Définition des besoins des acteurs de la filière pierre
 - 3.1.4. Définition d'une campagne stratégique
 - 3.2. Le dispositif réévalué lors de la réunion du 12 mars 2007
 - 3.3. Les rencontres réalisées

II. LES TERMES DE LA QUESTION

1. PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE PIERRE EN BELGIQUE
 - 1.1. Introduction
 - 1.2. La filière en fonction des domaines d'activités
 - 1.2.1. La production
 - 1.2.2. La transformation
 - 1.2.3. La distribution, le négoce
 - 1.2.4. La mise en oeuvre
 - 1.3. Quelques réflexions
2. LE POINT DE VUE DE LA DEMANDE
 - 2.1. La pierre c'est durable et solide, c'est beau mais c'est cher et difficile à poser
 - 2.2. La pierre est considérée comme étant le meilleur matériau pour construire une maison
 - 2.3. Une vision « classique » et peu innovante de l'usage de la pierre
 - 2.4. Dans les quatre communes, la pierre est bienvenue dans la construction et l'aménagement
 - 2.5. Les pouvoirs publics devraient-ils préférer la pierre à d'autres matériaux.
 - 2.6. Les habitants s'estiment bien informés
 - 2.7. Le secteur de la pierre est largement méconnu dans les quatre communes
 - 2.8. Synthèse

III. ETUDE DU SECTEUR PIERRE SUR LE TERRITOIRE DES QUATRE COMMUNES

1. INVENTAIRE DU SECTEUR DANS LES QUATRE COMMUNES
 - 1.1. Approche globale
 - 1.2. Approche par commune
 - 1.2.1. Commune de Bertrix
 - 1.2.2. Commune d'Herbeumont
 - 1.2.3. Commune de Libin
 - 1.2.4. Commune de Saint-Hubert
 - 1.3. Infrastructures touristiques
 - 1.3.1. Commune de Bertrix
 - 1.3.2. Commune de Libin
 - 1.3.3. " Les chemins de la Pierre"

2. AUDIT DES ENTREPRISES DU SECTEUR

- 2.1. Le secteur de la pierre n'est pas un enjeu pour les communes
- 2.2. L'activité pierre n'est pas une filière
 - 2.2.1. L'activité pierre n'est pas un secteur intégré
 - 2.2.2. Valoriser la pierre locale n'est pas une préoccupation majeure
 - 2.2.3. La ressource (gisement) pierre est sous-exploitée
 - 2.2.4. L'activité souffre d'un manque de maîtrise technique
- 2.3. L'activité pierre ne renvoie pas l'image d'un secteur économique novateur et performant
 - 2.3.1. La pierre, un matériau trop traditionnel
 - 2.3.2. La pierre locale n'est pas concurrentielle
 - 2.3.3. Le secteur de la pierre locale ne vise pas l'expansion
 - 2.3.4. Un marché essentiellement local
 - 2.3.5. Une promotion institutionnelle

3. LES BESOINS

- 3.1. Les communes
- 3.2. Les entreprises de la filière
 - 3.2.1. Le scepticisme quant au soutien du politique
 - 3.2.2. Une inquiétude générique
 - 3.2.3. Des préoccupations constantes

IV. PISTES D'ACTION

- 4.1. L'option de base : un changement de paradigme
- 4.2. **Eléments de réflexion pour des pistes d'action**
 - 4.2.1. Un projet pilote porté par les quatre communes.
 - 4.2.2. Rendre l'offre réelle pour booster la demande.
 - 4.2.3. Soutenir la demande privée
 - 4.2.4. Adapter la législation pour les marchés publics.

I. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

1. OBJET DE L'ETUDE

L'étude qui fait l'objet du présent rapport s'inscrit dans le cadre d'un programme européen Leader + «Au fil de la Pierre ». Celui-ci, qui se veut être un programme fédérateur, a pour objectif de susciter l'utilisation de la pierre dans la construction et l'aménagement, sur le territoire des localités ardennaises de Bertrix, Herbeumont, Libin et Saint Hubert.

Le programme européen Leader + « Au fil de la Pierre » a donc pour objectif de faire connaître, aux générations actuelles et futures, le savoir-faire ancestral, lié à la géologie, à l'exploitation et la transformation de la pierre, à son utilisation au travers des évolutions architecturales, patrimoniales et artistiques du territoire.

Le groupement d'actions locales « Gal » porteur de ce programme est constitué des quatre Communes de Bertrix, Herbeumont, Libin et Saint-Hubert, associées à neuf partenaires concernés à des titres divers : Valbois RN, Pierres & Marbres de Wallonie, la Confrérie de Scailtons, l'Ardoisière de Herbeumont, Au cœur de la Morépire, la Maison du Tourisme de la Haute Lesse, le SI de Bertrix-Semois et Herbeumont et le Royal Syndicat d'initiative de Saint Hubert.

Dans ce cadre, ceux-ci souhaitent mettre en œuvre des actions de promotion de la pierre ainsi que des actions de valorisation du patrimoine culturel associé au travail de ce matériau et ce, notamment, en vue de favoriser le maintien et la création d'activités porteuses d'emploi dans le secteur. Pour ce faire, il est essentiel, dans un premier temps, de caractériser au plus près le secteur économique de la filière pierre et d'en déterminer les besoins, afin de se donner les moyens de mettre en place des actions de sensibilisation et de valorisation les plus adéquates possibles au regard de la configuration du secteur.

2. OBJET DE LA MISSION

La réalisation d'une étude des besoins de l'ensemble de la filière pierre, soit les entreprises d'extraction, de transformation et de distribution de la pierre ornementale et industrielle, avec pour objectif de favoriser le développement du secteur pierre sur le territoire concerné : les communes de Bertrix, Herbeumont, Libin et Saint Hubert. Très concrètement, cette étude doit permettre d'identifier l'ensemble de la filière pierre locale en vue de développer un ensemble d'actions de valorisation, de

sensibilisation et de promotion pour l'ensemble des entreprises, de créer des synergies entre les différents acteurs de la filière et d'accroître la visibilité du secteur auprès du grand public.

3. DISPOSITIF METHODOLOGIQUE

3.1. Le dispositif prévu par le cahier des charges

Le dispositif prévu par le cahier des charges comprenait les quatre étapes suivantes.

3.1.1. Inventaire du secteur et définition du cœur de cible de l'étude

La première étape a été consacrée à la réalisation d'un relevé complet des entreprises de la filière pierre sur le territoire des quatre communes.

3.1.2. Audit de la filière

La deuxième étape du cahier des charges est une analyse « AFOM » de l'activité de la trentaine d'entreprises retenues dans le cœur de cible. Celle-ci a été réalisée tant au plan quantitatif que qualitatif afin d'aboutir à un audit permettant d'évaluer le secteur dans les communes concernées.

3.1.3. Définition des besoins des acteurs de la filière pierre

A cette étape, le cahier des charges prévoyait de concentrer le travail, dans les quatre communes, sur les opérateurs directs de la filière pierre, soit essentiellement les carrières, les marbreries, les tailleurs ainsi que les entreprises de construction reconnues dans l'usage de la pierre (cette liste n'est pas exhaustive).

L'objectif étant d'identifier les besoins de ces opérateurs dans les différentes composantes de leurs activités.

3.1.4. Définition d'une campagne stratégique

L'étude doit aboutir à la mise au point d'une campagne stratégique fondée sur la définition d'objectifs, l'inventaire, la qualification et la programmation des moyens et instruments existants, à mobiliser ou à créer.

3.2. Le dispositif réévalué lors de la réunion du 12 mars 2007.

A mi-parcours de l'étape de collecte d'informations, une réunion entre Valbois et le prestataire de service a fait le point sur l'évolution du travail. De cette réunion est ressorti ce qui suit pour la suite du travail.

- Constatant que les entretiens déjà réalisés indiquent que la phase d'information va être très vite saturée.

- Constatant également la faible mobilisation des entreprises de construction d'une part et la mentalité très individualiste de celles-ci d'autre part il a été convenu qu'il était préférable de poursuivre en entretiens individuels plutôt qu'en Focus.

Il est convenu de :

- Poursuivre les entretiens plutôt que de faire un Focus-groupe.
- Concentrer les énergies sur la définition des actions.
- Convoquer les 4 Communes en table ronde pour définir une ligne d'action commune.

3.3. Les rencontres réalisées :

- Les quatre communes
- La carrière de La Flèche
- La carrière d'Herbeumont
- Un entrepreneur de construction de Libin
- Le gestionnaire du site touristique de la Morépire
- Le responsable touristique de Bertrix
- Un bureau d'étude de Bertrix
- Un architecte
- Le directeur de la Chambre Patronale de la construction
- L'urbanisme à Arlon
- La direction des services techniques provinciaux
- Le responsable de la cellule de développement territorial au cabinet du Ministre Antoine

II. LES TERMES DE LA QUESTION

Avant de se centrer sur l'étude de la « filière pierre » dans les quatre Communes concernées, il n'est pas inutile de situer cette approche particulière dans le cadre général dans lequel elle prend sens. Pour ce faire, vont être rappelés succinctement les termes dans lesquels se pose la problématique de la pierre, en Wallonie et dans les quatre communes, à la fois du point de vue de l'offre et du point de vue de la demande.

1. PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE PIERRE EN BELGIQUE.

1. 1. Introduction

On peut considérer que la filière pierre en Belgique est constituée de trois secteurs définis en fonction des types de production. Il s'agit des secteurs de:

- la pierre ornementale :
Pierre de construction, d'aménagements extérieurs ou intérieurs;

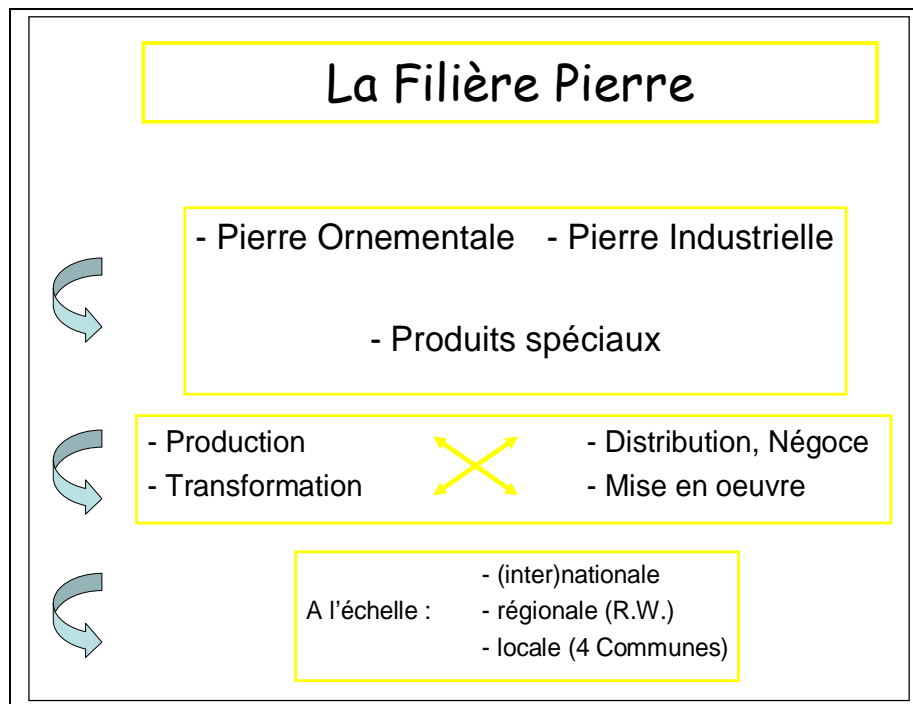
- la pierre industrielle :
Vaste domaine d'utilisation (granulats pour bétons, voiries; poudres ou concassés pour l'industrie chimique, agro-alimentaire, sidérurgique, cimenteries,...);

- les produits spéciaux :
Produits particuliers et/ou rares (argiles, pierre à aiguiser).

Des activités spécifiques de production, de transformation de la matière brute, de distribution et de mise en oeuvre caractérisent chaque secteur. Une seule et même entreprise peut développer plusieurs de ces activités, occasionnellement ou non.

Les missions de la filière peuvent s'envisager à travers 3 échelles territoriales (échelle 1: (inter)nationale – échelle 2: régionale – échelle 3: locale), afin d'établir un premier constat de la situation actuelle.

Organigramme



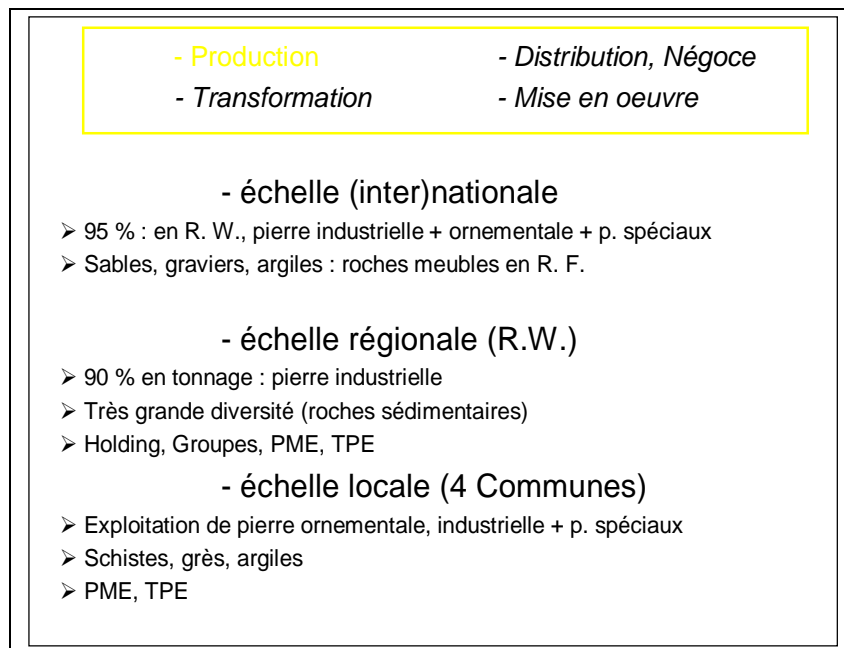
On remarque que :

- La majorité du secteur de la filière pierre est représentée par la pierre ornementale et surtout par la pierre industrielle. Ce constat peut se faire sur un plan économique et quantitatif en termes de volumes extraits;
- Une entreprise qui se définit comme producteur peut également jouer le rôle de transformateur ou même de négociant ;
- Le rôle initial joué par une entreprise n'est pas figé, l'entreprise est de plus en plus polyvalente : elle modifie ses missions afin de répondre ponctuellement à une demande extérieure. Une entreprise peut transformer à certains moments et produire à d'autres, en fonction de l'évolution des marchés ou des contraintes naturelles liées au gisement exploité.

1.2. La filière en fonction des domaines d'activités

En fonction des différentes activités, il est possible de mettre en évidence les particularités de chaque secteur en tenant compte des 3 échelles territoriales envisagées :

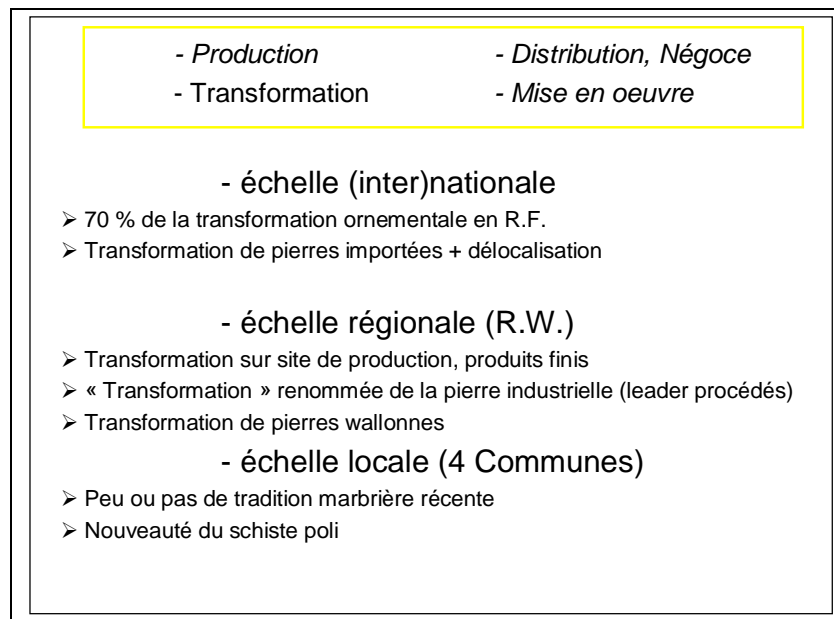
1.2.1. La production



On remarque que :

- Quelle que soit l'échelle considérée, la pierre industrielle représente l'essentiel de la production. A l'échelle nationale, la très grande majorité de cette production est située en Région wallonne. Cette même région constitue la surface européenne qui dispose de la plus grande diversité de pierres au m²;
- Le type de production est très différent en fonction du secteur considéré. Les techniques d'extraction de la pierre, les métiers, les savoir-faire, les gestions sont spécifiques au produit. Des différences apparaissent également au sein d'un même secteur, en fonction de la nature, de la configuration et de l'importance du gisement, des volumes extraits;
- La taille des entreprises est très variable et tient également au type de produit. La pierre industrielle mobilise des groupes ou des holdings. Les TPE sont majoritaires dans le secteur de la pierre ornementale;
- La filière pierre apparaît très hétérogène, non cloisonnée et mouvante.

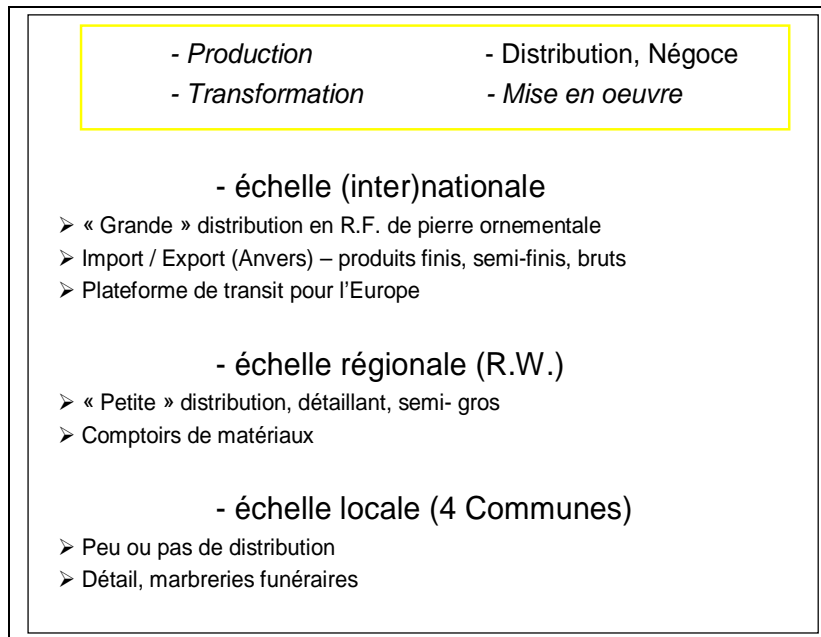
1.2.2. La transformation



On remarque que :

- Pour la pierre ornementale, l'essentiel de la transformation se réalise en Région flamande alors que la production belge est uniquement wallonne. L'importation est donc majoritaire. Les produits importés sont cependant de plus en plus finis. On assiste déjà à une délocalisation de la transformation. Ce phénomène devrait s'amplifier dans les prochaines années. Malgré un transfert toujours rapide, la recherche de nouvelles hautes technologies développées en Europe pourrait compenser en partie la perte probable des unités de transformation. Les lois internationales environnementales, le contenu des cahiers des charges, des contrôles qualitatifs renforcés et/ou les règles de traçabilité à venir pourraient également influencer le futur.
Par contre, par nature, pour des raisons techniques et économiques, la transformation de la pierre industrielle se fait et doit se faire sur les sites d'extraction. Les procédés développés en Wallonie dans ce secteur bénéficient d'une renommée mondiale et historique ;
- Pour la pierre ornementale, de nombreuses entreprises wallonnes pratiquant l'extraction assument également la transformation. Des produits finis ou semi-finis sont donc commercialisés ;
- A l'échelle locale considérée, on ne constate pas d'activité récente de transformation importante.

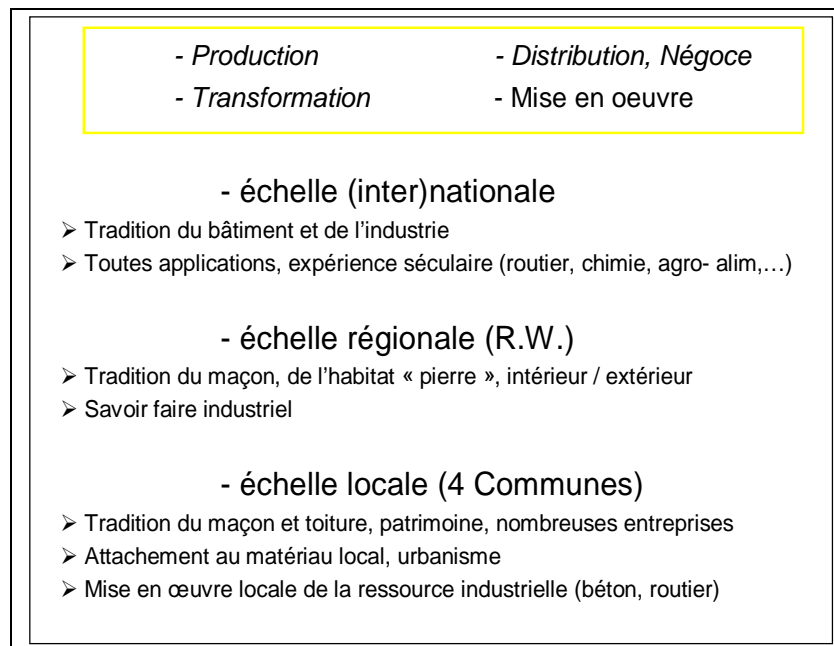
1.2.3. La distribution, le négoce.



On remarque que :

- Pour la pierre ornementale, à l'échelle internationale, la grande distribution se pratique en Région flamande, en passant en grande partie par le port d'Anvers qui est reconnu, malgré une concurrence avec Rotterdam, comme la principale plaque tournante européenne dans ce secteur. Des produits bruts (blocs) en provenance directe des sites de production mais aussi des containers de produits finis font l'objet d'une importante activité de négoce national et de transit international. Il semble que le volume de produits finis tend constamment à augmenter ;
- En Wallonie et à une échelle plus locale, le négoce en pierre ornementale ou industrielle reste modeste et se limite souvent aux points de distribution de détail ou de semi-gros (comptoirs de matériaux) ;
- Concernant la pierre industrielle produite en grand volume, tout en restant attaché aux sites de production wallons, le négoce sort des frontières et répond aux lois du marché international.

1.2.4. La mise en oeuvre



On remarque que :

- Quelle que soit le secteur ou l'échelle considérée, les procédés belges de mise en oeuvre, qu'ils soient industriels ou artisanaux, bénéficient d'une renommée reconnue et historique. La qualité des travaux accomplis en restauration du patrimoine peut également être citée en exemple. A l'échelle locale, et plus spécifiquement dans le secteur du bâtiment, cette renommée se double d'une tradition tenace qui, sans être néfaste, pourrait représenter un frein à l'évolution conceptuelle du matériau pierre.

1.3. Quelques réflexions

Pour terminer cette brève présentation de la filière pierre en Belgique, quelques réflexions peuvent être formulées sur son avenir :

- Globalement, parmi la population, la demande actuelle en pierre ornementale est en augmentation mais pas spécialement en pierre wallonne, ni même en pierre « garantie naturelle ». Les producteurs et transformateurs wallons de pierre ornementale s'inquiètent car deux menaces majeures existent :
 - La concurrence, parfois déloyale, de la pierre importée est grandissante. Bien souvent, seul le prix, inférieur aux produits wallons, est considéré. Cependant, les inconvénients de ce type de matériau sont divers : adaptabilité et résistance du matériau dans le temps, hétérogénéité du matériau, suivi et maintien qualitatif.
 - L'imitation du produit naturel, finalement souvent plus cher que l'original, se répand. Des produits dérivés en pierre reconstituée parfois totalement synthétiques font l'objet de campagnes commerciales puissantes et efficaces. Il apparaît que l'acheteur potentiel s'attache davantage à l'apparence que reflète la pierre plutôt qu'à la garantie de son origine naturelle. Une partie de la population semble estimer qu'il n'est pas inintéressant d'acheter de la pierre reconstituée pour autant que ce type de produit reflète l'aspect naturel du matériau d'origine ;

- Concernant le secteur de la pierre industrielle, les enjeux sont différents. La demande et les marchés se maintiennent et tendent même à croître. Il existe cependant de plus fortes contraintes environnementales à respecter. Pour ce type d'industrie, l'extension et/ou l'ouverture de nouveaux gisements doivent aussi tenir compte de nouvelles règles strictes en termes d'aménagement du territoire et de gestion intégrée des ressources naturelles.

2. LE POINT DE VUE DE LA DEMANDE¹

Quels sont, pour le propos de cette étude, les grands enseignements de l'enquête réalisée en 2005 dans les quatre communes ?

2.1. La pierre c'est durable et solide, c'est beau mais c'est cher et difficile à poser.

Dans les quatre communes, l'évocation du mot « pierre » renvoie avant tout la solidité, la durabilité, la résistance et ce pour 22,7% des personnes interrogées. Elle renvoie ensuite à l'esthétique, la beauté pour 12,8% des répondants.

Comme dans l'ensemble de la Wallonie, c'est le coût de la pierre qui est identifié comme étant son principal inconvénient. Les avis sont proportionnellement plus nombreux dans les quatre communes à ce sujet puisque cette caractéristique est évoquée par 43,7% des répondants, soit environ 5% de plus qu'en Wallonie. Enfin 95% des répondants pensent que la pierre est moins rapide et plus complexe à poser que la brique.

2.2. La pierre est considérée comme étant le meilleur matériau pour construire une maison.

En province de Luxembourg, 45,8% des répondants considèrent la pierre comme le meilleur matériau de construction. Dans les quatre communes concernées, 64,1% estiment que la pierre est le meilleur matériau et 11,5% la brique. En Wallonie, 45% estiment que la brique est le meilleur matériau et 26% la pierre.

2.3. Une vision « classique » et peu innovante de l'usage de la pierre

Plus de 95% des répondants souhaiteraient par exemple pouvoir utiliser de la pierre pour le parement des murs extérieurs ou pour un feu ouvert, 88% pour des aménagements extérieurs et 86 % pour les encadrements et seuils. En ce qui concerne les aménagements pour lesquels la pierre ne serait pas souhaitée, ce sont ceux qui pourraient être entrepris dans la cuisine (74%) et dans la salle de bain (80%) qui essuient les plus haut taux de refus et dépassent la proportion de refus pour l'ensemble de la Wallonie (61% et 69%).

¹ Usage de la pierre dans la construction et l'aménagement : Résultats de l'étude auprès de la population wallonne (n=600) et des communes de Libin, Bertrix, Saint-Hubert et Herbeumont (n=400) ; Valbois – Sonecom – Bodson Espace, Juin 2005.

2.4. Dans les quatre communes, la pierre est particulièrement bienvenue dans la construction et l'aménagement.

61% des personnes interrogées disent avoir utilisé de la pierre dans la construction ou l'aménagement de leur maison et 25% se disent prêts à le faire. Seuls 11,3% des répondants n'envisagent pas d'utiliser de la pierre et 2,4% hésitent principalement du fait de son coût.

2.5. Les pouvoirs publics devraient-ils préférer la pierre à d'autres matériaux.

Assurément oui pour 55% des répondants, oui mais à certaines conditions pour 33%. En effet, 31,8% pensent que le prix doit avant tout être pris en compte, 31% souhaitent que l'on tienne compte de l'adéquation avec l'environnement, l'endroit où l'aménagement prendrait place et 12,3% posent comme condition que cela soit de la pierre belge, de la région.

2.6. Les habitants des communes de Libin, Bertrix, Herbeumont et Saint-Hubert s'estiment bien informés quant aux possibilités offertes par l'usage de la pierre.

44,4% d'entre eux se disent très bien informés ou bien informés. 61% disent savoir où s'adresser pour construire en utilisant la pierre mais ils citent en priorité les carrières (24,2%) ou les gens « du métier » (24%). L'Internet apparaît en troisième position (11,1%) alors qu'il se trouvait en tête des moyens d'information dans les résultats pour l'ensemble de la Wallonie. Enfin, 37,7% se sont déjà informés sur l'usage de la pierre dans la construction. Ces informations portaient plutôt sur les aspects techniques (63,1%).

2.7. Le secteur de la pierre est largement méconnu dans les quatre communes.

Bien que la grande majorité (71,6%) estime que la pierre est un secteur très important pour l'économie wallonne, 70% des répondants déclarent ne pas connaître du tout ce secteur, 20% le trouvent plutôt discret et seuls 20% estiment qu'il s'agit d'un secteur plutôt dynamique.

2.8. Synthèse

Dans les quatre communes, le secteur de la pierre est largement méconnu. Cependant, le matériau pierre est particulièrement bienvenu dans la construction et l'aménagement, à la fois pour son côté durable et esthétique et parce qu'elle est considérée comme étant le meilleur matériau pour construire une maison. Les habitants souhaitent l'utiliser de façon assez classique - parement et feu ouvert – mais sont freinés par le surcoût que génère son utilisation. Ils suggèrent également que les pouvoirs publics préfèrent d'avantage la pierre à d'autres matériaux.

III. ETUDE DU SECTEUR PIERRE SUR LE TERRITOIRE DES QUATRE COMMUNES

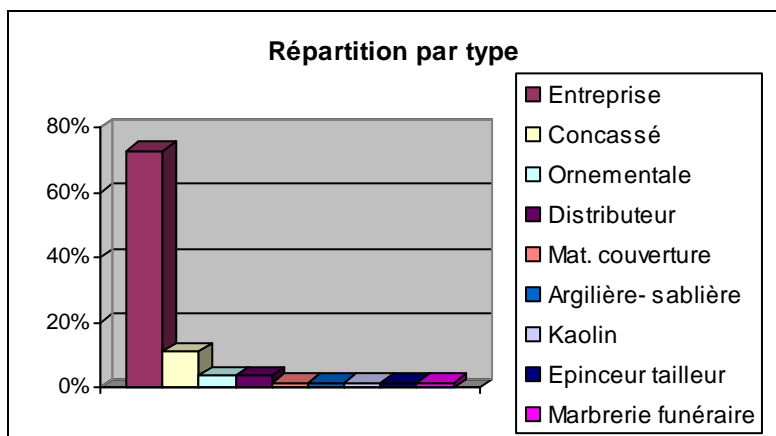
1. INVENTAIRE DU SECTEUR DANS LES QUATRE COMMUNES

1.1. Approche globale

Après vérification auprès des quatre communes, 56 entreprises sont répertoriées sur le territoire de celles-ci, comme relevantes dans le secteur pierre.

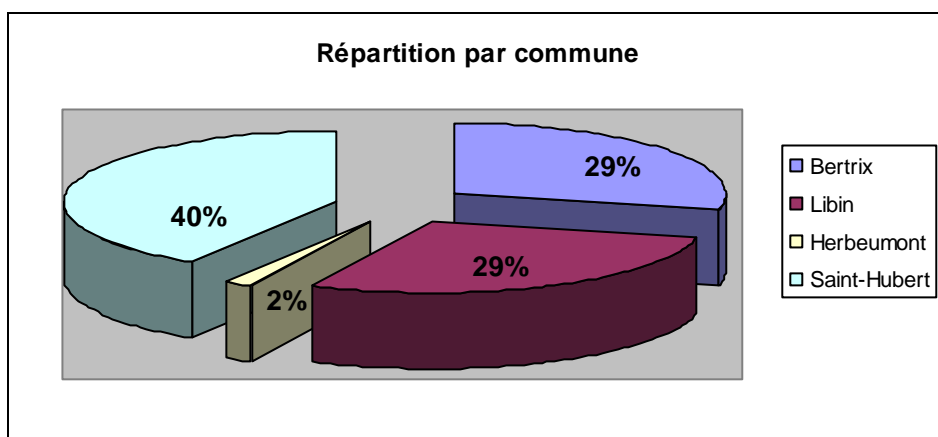
Entreprise de construction posant de la pierre et maçon poseur de pierre	41	73%
Carrière de concassé	6	11%
Carrière de pierre ornementale	2	3,6%
Distributeur négociant	2	3,6%
Entreprise de matériaux de couverture	1	1,5%
Argillère- sablière	1	1,5%
Carrière de kaolin	1	1,5%
Epinceur tailleur	1	1,5%
Marbrerie funéraire	1	1,5%
Total	56	100%

La lecture du tableau nous indique clairement que, dans les quatre communes concernées, le secteur pierre existe essentiellement par le fait des entreprises de construction, ou des maçons qui, peu ou prou, posent de la pierre. Cela représente les trois quarts de l'inventaire. Ces entreprises sont le plus souvent de petites entités, voire des individus travaillant seuls. Viennent ensuite les six carrières de concassé et les deux carrières de pierre ornementale. On le voit, le secteur se caractérise essentiellement par la pose, puis par l'extraction, surtout de concassé et par la quasi-absence de la transformation.



1.2. Approche par commune

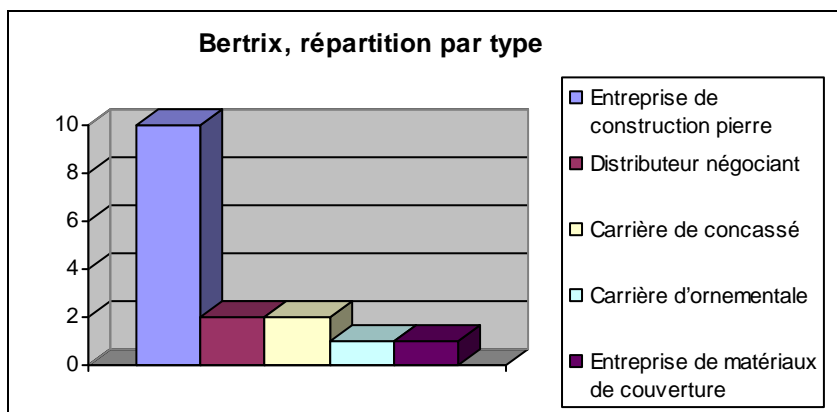
Le total des entreprises est inégalement réparti sur le territoire. Bertrix compte 16 entreprises, soit 28,5%, Herbeumont 1 soit 1%, Libin 16 soit 28,5% et Saint-Hubert 23 soit 41%



1.2.1. Commune de Bertrix

Entreprises	Activité principale
Ardoisières d'Herbeumont	Carrière (pierre ornementale) -
Carrières de la Flèche	Carrière (concassé)
Collot Jean-Marie	Entreprise de construction et de rénovation
Comarden	Matériaux de couvertures
El Muhur Kaleel	Entrepreneur pierre
Entreprise Muller Michel sprl	Entrepreneur pierre
Etablissement Braconnier	Distributeur - négoce
Gérard C.	Entrepreneur pierre général
Gonty T.	Entrepreneur pierre général
Gosse Pascal	Entrepreneur pierre général
Henrion M.	Entrepreneur pierre général
Houthoofd-Colette & Fils	Carrière (Concassé)
Immo Ponrol	Entrepreneur pierre
Koenig Jean Philippe	Entrepreneur pierre général
Résidences Ardennaises	Distribution/Négoce
Titeux Patrick	Pose de la pierre
TOTAL	16 ENTREPRISES

Sur seize entreprises que compte la commune de Bertrix, dix sont des entrepreneurs en bâtiments, trois sont des carrières et deux des distributeurs.



Retombées

❖ Emploi

Les carrières emploient +/- de 12 à 15 personnes. Les entreprises emploient également plus d'une dizaine de personnes. Il n'y a pas directement d'emploi lié à l'aspect touristique de la pierre.

❖ Fiscalité communale

La pierre n'est pas une ressource majeure.

❖ Notoriété

La pierre peut jouer indirectement sur la notoriété de la commune de Bertrix. Le domaine de la Morépire est un faire-valoir qui interfère indirectement sur la notoriété de la commune. Bertrix, « la cité de l'ardoise », cette ardoise est une spécificité qui donne à cette commune un certain cachet.

❖ Environnement

Les nuisances environnementales sont les routes détruites par les charrois. La poussière des carrières de concassé par temps sec, ainsi que le bruit des concasseurs.

1.2.2. Commune d'Herbeumont

Société	Activité principale
Boulangier Jean Claude	Entrepreneur pierre
Total	1 entreprise

L'activité « pierre » est inexistante sur le territoire d'Herbeumont, alors que cette activité a été très importante par le passé, notamment dans le secteur des carrières de schiste. Il faudra donc se poser la question de cette non-activité actuelle.

Retombées

❖ Emploi

L'ardoisière emploie une douzaine de personnes.

❖ Fiscalité communale

L'ardoisière d'Herbeumont paie chaque année 25 000 euros de taxes communales. La pierre ne représente qu' 1% du budget communal.

❖ Notoriété

La pierre ne contribue pas à la notoriété de la commune de Herbeumont. Si le schiste est de plus en plus valorisé sur la commune, c'est grâce au programme Leader + « Fil de la Pierre ».

En 1986, une association d'Herbeumont a voulu créer un musée de l'ardoise : ce projet ne s'est pas concrétisé car la commune ne l'a pas soutenu.

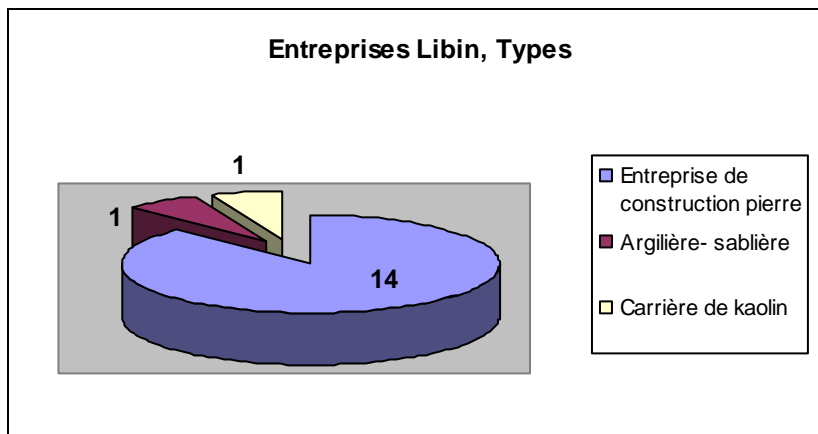
❖ Environnement

Sans objet

1.2.3. Commune de Libin

Société	Activité principale
Arnould et Forget	Entrepreneur pierre
Batifer	Entrepreneur pierre
CBR (site de Transinne)	Carrière de kaolin
Chauvaux Yannick	Entrepreneur pierre
Constructions Ardennaises	Entrepreneur pierre
Dehuy M.	Entrepreneur pierre
Des pierres et des hommes	Pose de la pierre
Dorosario Norte José Antonio	Entrepreneur pierre
Guillaume Franck-Georges	Entrepreneur pierre
Henrard Christophe	Entrepreneur pierre
Henrard Josy	Entrepreneur pierre
Henry J.J. et Cie	Entrepreneur pierre
Javaux René & fils	Entrepreneur pierre
Lambert et fils constructions	Entrepreneur pierre
Liban R.	Entrepreneur pierre
Sokamat-Kaolin	Argillère - sablière
Total	16 entreprises

A Libin, le secteur pierre est fortement marqué par les quatorze entreprises de construction. On pourrait même considérer que le secteur est exclusivement constitué d'entreprises de construction puisqu'à proprement parler, les carrières de kaolin et de sable n'entrent pas réellement dans la problématique de valorisation de la filière pierre telle que pensée ici.



Retombées

❖ Emploi

CBR : un équivalent temps plein plus les chauffeurs des trois camions qui assurent le transport mais qui ne sont pas de l'emploi local.

❖ Fiscalité communale

Il n'y a pas de retombées fiscales à proprement parler, il y a un droit d'exploiter qui se calcule au M³ au delà d'un minimum fixe.

❖ Notoriété

La pierre n'apporte rien à la notoriété de la commune de Libin.

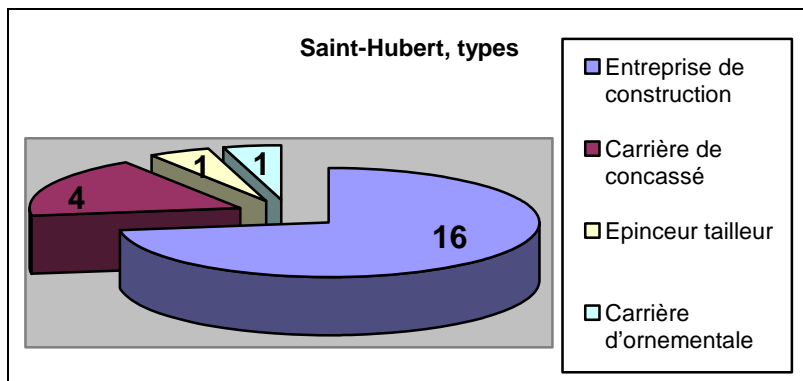
❖ Environnement

Il n'y a pas de coût environnemental sauf indirect : l'usage des anciennes carrières comme décharges sauvages.

1.2.4. Commune de Saint-Hubert

Sociétés	Activité principale
	Maçon-transformateur
Alexandre Louis	Entrepreneur (général) - Pose de la pierre
Carrières de Grès Réunies	Carrière (concassé - construction)
Carrières des Limites	Carrière (concassé - construction)
Construlux	Entrepreneur (général) - Pose de la pierre
Construlux	Entrepreneur pierre
Debourse Alain	Entrepreneur pierre complémentaire
Entreprise Générale A. Roiseux	Entrepreneur pierre
Entreprise Hons et Cie	Entrepreneur pierre
Geers Marc Ernest	Entrepreneur pierre complémentaire
Gillard José	Entrepreneur pierre
Gillard Michel	Entrepreneur pierre
Gillet Michel	Entrepreneur pierre complémentaire
Joris Bossicart	Tailleur/épinceur de pierre
Legrand René	Entrepreneur pierre
Nouvelles Carrières Bissot	Carrière (pierre ornementale)
O.T Constructions	Entrepreneur (général) - Pose de la pierre
O.T Constructions	Entrepreneur (général) - Pose de la pierre
Paquin Fredy	Entrepreneur pierre complémentaire
Setim Tontelange	Carrière (concassé - construction)
Socogetra	Entrepreneur (routier) + carrière concassé
Vaillant Nicky	Entrepreneur (général) - Pose de la pierre
Yvan Stoz	Marbrerie Funéraire
TOTAL	23 ENTREPRISES

A Saint-Hubert également, le secteur pierre est fortement marqué par les seize entreprises de construction. Existente également quatre carrières de concassé.



Retombées

❖ Emploi

La commune n'a aucune information sur ce sujet.

❖ Fiscalité communale

Il n'y a aucune retombée fiscale

❖ Notoriété

La pierre n'apporte rien à la notoriété de la commune. Saint Hubert dispose d'une richesse architecturale (Basilique, Fourneaux Saint-Michel,...) ; cependant cette richesse ne contribue pas directement à une notoriété liée à la pierre.

❖ Environnement

Il n'y a aucune retombée à ce niveau.

1.3. Infrastructures touristiques

Les infrastructures touristiques actuelles sont les suivantes:

1.3.1. Commune de Bertrix

Le domaine de la Morépire

Installé dans un ancien site d'extraction de l'ardoise, le domaine de la Morépire propose une visite souterraine accessible qui donne au visiteur la mesure des techniques de production de la pierre bleue et de la réalité quotidienne des mineurs. Une vidéo proposée en surface complète, par des images prises dans une mine encore en activité, l'explication du processus suivi par l'ardoise des profondeurs de la mine jusqu'à sa pose sur le toit d'une maison.

1.3.2. Commune de Libin

Le parc enchanté des Nutons

Récemment inauguré, ce parc d'une superficie de 6,5 hectares a été aménagé dans une ancienne carrière de kaolin recolonisée par la forêt et agrémentée d'un plan d'eau. A proprement parler, il ne s'agit pas d'une infrastructure touristique axée sur la valorisation de la filière pierre. Il s'agit plutôt du réaménagement d'un ancien site d'extraction où, durant la promenade le visiteur rencontre des petits Nutons occupés à leur travail légendaire. Au départ de cette attraction, un important réseau de promenades a également été mis en place à l'initiative de la Maison du Tourisme de la Haute Lesse.

1.3.3. " Les chemins de la Pierre"

A l'initiative de VALBOIS RN, ce produit de tourisme industriel constitue une vitrine permanente du matériau « pierre », sous toutes ses formes et dans tous ses usages, au travers d'un éventail d'activités « détente », « découverte », « art », « culture », « nature ».

2. AUDIT DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Dans les quatre communes concernées, le secteur de la pierre présente une situation générale qui, à première vue, pourrait paraître paradoxale. En effet, en tant que gisement, la pierre est présente en abondance sur l'ensemble du territoire, mais, en même temps, cette richesse naturelle n'est quasiment plus exploitée actuellement alors qu'elle l'a été largement dans un passé relativement récent. Comment comprendre cette situation ?

2.1. LE SECTEUR DE LA PIERRE N'EST PAS UN ENJEU POUR LES COMMUNES.

Un premier élément d'explication relève de la manière dont les Communes considèrent ce secteur. Dans aucune des quatre communes concernées, le secteur pierre n'est un enjeu pour les responsables communaux.

- D'une part, les rentrées financières résultant de l'activité du secteur pierre ne représentent pas grand-chose à côté de ce que rapporte la forêt. A titre d'exemple, on peut citer cette commune dans laquelle la chasse rapporte en brut dix fois et le bois cinquante fois plus que la pierre !!
- D'autre part, et ceci explique en partie cela, le secteur pierre - et plus particulièrement l'extraction - est considérée par les responsables communaux comme une activité concurrente de la fonction résidentielle de plus en plus importante dans les différentes communes. En effet, dans le contexte rural actuel, les villages sont, pour un nombre sans cesse croissant d'habitants, l'espace de résidence dans lequel ils souhaitent trouver calme et quiétude. Face à cette demande venant de la population, les responsables communaux sont peu enclins à développer une activité qui, par les nuisances qu'elle génère, pourrait susciter un mécontentement pouvant se retourner vers eux.

2.2. L'ACTIVITE PIERRE N'EST PAS UNE FILIERE.

2.2.1. L'activité pierre n'est pas un secteur intégré.

Dans les quatre communes, l'activité pierre se caractérise par la juxtaposition de micro-entreprises qui ne se pensent pas comme une filière mais plutôt comme des unités très individualistes dont les relations se caractérisent davantage par la crainte de la concurrence que par une volonté de collaborer. En outre, l'inventaire du secteur exposé ci-dessus nous montre que l'activité pierre est essentiellement représentée par des entreprises de construction d'une part et, d'autre part, par une

très grande hétérogénéité quant à la taille de ces entreprises et quant à leur mode de fonctionnement.

2.2.2. Valoriser la pierre locale n'est pas une préoccupation majeure.

Hormis les carriers, ce qui structure le rapport à la pierre locale dans le chef des entreprises concernées, ce n'est pas d'abord le souci de valoriser cette ressource, mais c'est avant tout la question de l'approvisionnement. En effet, ce qui préoccupe les entrepreneurs au jour le jour, c'est de pouvoir assurer les besoins en pierre locale que nécessitent leurs chantiers. La pierre ornementale n'étant quasiment plus extraite, il est parfois difficile aux entrepreneurs de la construction de trouver suffisamment de pierre répondant aux caractéristiques souhaitées. Dès lors, le cas échéant, on pallie ce manque en s'approvisionnant ailleurs (Mouzaive par exemple). Enfin, pour les entrepreneurs, la pose de la pierre ne présente pas un intérêt particulier, placer de la pierre ou de la brique est relativement équivalent.

2.2.3. La ressource (gisement) pierre est sous-exploitée.

Le peu de motivation à valoriser la pierre locale a pour conséquence que la ressource « pierre » en tant que gisement est largement sous-exploitée, ce qui entraîne la disparition du savoir-faire propre à chaque pierre locale ainsi qu'une relative rareté du matériau. Cette rareté engendre deux effets pervers :

- D'une part la démolition parfois un peu hâtive de bâtiments pour récupérer la pierre à des fins de mise en œuvre.
- D'autre part, à défaut de pierre locale, l'utilisation de pierres d'autres provenances dont les caractéristiques esthétiques et techniques sont parfois très approximatives.

2.2.4. L'activité souffre d'un manque de maîtrise technique

A divers endroits de l'activité, certaines lacunes techniques peuvent pénaliser le développement du secteur pierre. Ainsi par exemple il serait bienvenu d'augmenter l'expertise technique pour être à même de rassurer les entrepreneurs qui s'engagent dans la mise en œuvre de tel ou tel matériau. Dans cette ligne, on pourrait proposer une formation adéquate ou une assistance au moment de la réception du matériau en carrière et/ou au moment de la mise en œuvre.

2.3. L'ACTIVITE PIERRE NE RENVOIE PAS L'IMAGE D'UN SECTEUR ECONOMIQUE NOVATEUR ET PERFORMANT

2.3.1. La pierre, un matériau trop traditionnel.

Les opérateurs du secteur « pierre » ont encore le plus souvent une vision relativement traditionnelle du matériau pierre. Il s'ensuit que la pierre est davantage perçue - et donc travaillée - comme une valeur du passé plutôt que comme un matériau de l'avenir susceptible de s'inscrire dans l'évolution des technologies de la construction et d'apporter des réponses aux nouveaux défis que la construction rencontre et va rencontrer plus encore dans un très proche futur, que l'on pense aux exigences en matière d'énergie par exemple.

Un bon indicateur de cette vision traditionnelle est ce qui est donné à voir dans la plupart des circuits touristiques. Il s'agit d'œuvres architecturales, certes de grande valeur, mais qui sont le reflet d'une tradition passée pour l'essentiel.

2.3.2. La pierre locale n'est pas concurrentielle

Dans la situation actuelle, et mis à part le concassé, les prix des produits issus du territoire des quatre communes ne sont pas des plus compétitifs en regard des prix des produits d'autres origines, asiatique notamment, mais pas seulement. Ainsi, le cas a été cité d'un schiste de parement en provenance du Portugal dont le prix, 11€ le m², est dix fois moins élevé, que le prix, 120€ le m², d'un schiste ardoisier d'Herbeumont. Autre exemple, en importation, des dalles de schiste pour intérieur coûtent 25€ le m².

2.3.3. Le secteur de la pierre locale ne vise pas l'expansion

Pour diverses raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin, les carrières en exploitation sur le territoire des quatre communes n'envisagent pas leur futur sur le modèle de la croissance forte et de l'expansion. Très clairement, les carrières ne constituent pas un secteur. Cette activité relève de quelques entrepreneurs individuels qui profitent de l'effet d'aubaine et/ou de l'effet de niche que constitue le gisement sur lequel ils sont installés, qu'ils exploitent au moindre coût de main-d'œuvre et avec des investissements relativement faibles pour ce qui concerne le concassé. Le futur qu'ils envisagent est de pouvoir continuer leur activité sur le même mode et dans les mêmes volumes.

Dans le secteur de la construction, la mise en œuvre de la pierre locale se fait à la demande du client mais sans qu'il y ait une réelle stratégie dynamique en faveur de la celle-ci de la part des architectes ou des entrepreneurs.

2.3.4. Un marché essentiellement local

Mis à part les produits en schiste ardoisier qui, pour une part, sont exportés dans quelques pays limitrophes, le marché des carrières est essentiellement local et se limite aux communes des alentours. Il en va de même pour les entreprises de construction qui travaillent essentiellement dans la région proche.

2.3.5. Une promotion institutionnelle

Sur le territoire des quatre communes, la promotion de la pierre locale est presque exclusivement le fait d'acteurs institutionnels dont Valbois est un bel exemple. Ce qui a été exposé au point précédent à propos du marché permet de comprendre pourquoi les entrepreneurs ne ressentent pas le besoin de développer une stratégie de promotion : leur notoriété se fait – ou est déjà faite - sur le mode de l'interconnaissance dans un marché très local.

3. LES BESOINS

La demande du commanditaire de la présente étude inclut une définition des besoins des acteurs de la filière « pierre ». A l'issue du travail et après avoir rencontré les différents acteurs concernés, il apparaît que ceux-ci ne s'expriment pas d'abord en termes de besoins même si certaines demandes ont été formulées.

3.1. LES COMMUNES

Interrogés à propos de leurs attentes vis-à-vis de l'étude en cours, les partenaires publics de la filière, en l'occurrence les quatre Communes, évoquent essentiellement des principes généraux liés à la défense du patrimoine ou des ressources locales. Dans la perspective - qui est celle du cahier des charges - et qui vise à la mise en place d'actions favorisant notamment le maintien et la création d'activités porteuses d'emploi il n'y a donc pas, de la part des pouvoirs locaux, d'attentes précises liées à une connaissance plus fine des caractéristiques de la filière et de ses besoins découlant des résultats de la présente étude. Ce travail reste donc à faire.

3.2. LES ENTREPRISES DE LA FILIERE

Les opérateurs privés parlent peu de besoins. Par contre, trois sentiments se manifestent de façon récurrente : du scepticisme, de l'inquiétude et diverses préoccupations.

3.2.1. Le scepticisme quant au soutien du politique

Un sentiment que l'on rencontre essentiellement chez les carriers est un certain scepticisme quant à une réelle volonté du politique de maintenir ce secteur en activité. Les exigences administratives lourdes liées à l'exploitation des carrières sont perçues comme autant de freins mis en place pour ralentir le développement et /ou la poursuite de leur activité. Le contexte de résidentialisation des communes rurales que nous connaissons actuellement et les populations liées à ce phénomène social ne sont pas favorables à l'activité d'un secteur générateur de nuisances de divers ordres. Dès lors, la crainte existe de voir le politique privilégier la fonction résidence au détriment de l'activité d'extraction. Ce scepticisme se traduit également par un sentiment de manque de soutien et d'accompagnement au niveau logistique et/ou administratif.

3.2.2. Une inquiétude générique

Lorsque l'on discute avec les acteurs de la filière sur le territoire des quatre communes, l'inquiétude n'est pas absente.

- **Les carriers** sont inquiets quant à la pérennité de leur affaire pour les raisons expliquées ci-dessus. Ils sont également inquiets face à la concurrence de produits arrivant sur le marché local à des prix qu'ils ne peuvent tenir. En outre, le marché de la pierre n'est pas stable d'une année à une autre, ce qui leur pose des problèmes de chômage technique et de rentabilité des investissements.
- **Le secteur de la construction** manifeste de l'inquiétude à propos de la relève en main-d'œuvre spécialisée. Dans les 10 prochaines années, beaucoup d'ouvriers dans le bâtiment partiront à la retraite ; déjà à l'heure actuelle les remplacer est de plus en plus difficile. Le secteur n'attire plus, malgré la promotion qui en est faite, les jeunes refusent de plus en plus d'exercer un métier technique, manuel. En outre, la mise en œuvre de la pierre demande un savoir-faire précis que l'on craint voir disparaître faute d'intérêt pour le métier.

Par ailleurs, le secteur de la construction est attentif à l'évolution des techniques de construction. Ainsi, pour pallier l'allongement de délai que causent régulièrement les intempéries, on voit se profiler des solutions techniques telles que la préfabrication en atelier, voire la maison en kit. Dans les années futures, la construction s'orientera davantage vers ce système constructif. Il faut donc s'interroger sur la manière d'y intégrer la pierre : la réalisation de plaquette de pierres pourrait être une alternative aux moellons.

A l'heure actuelle, on parle essentiellement de construction en pierre, en brique, en bois, mais dans quelques années on pourra voir apparaître de plus en plus de constructions métalliques dans l'habitat privé, sur le modèle de ce qui se fait déjà dans la construction de bâtiments ou de halls industriels.

Un autre bouleversement s'annonce relativement aux options que le candidat bâtisseur va privilégier dans sa maison. A l'heure actuelle, une part non négligeable du budget d'une maison est dédiée à l'esthétique, à l'utilisation de la pierre par exemple. Dans quelques années, le candidat bâtisseur va-t-il encore privilégier ce choix ou ne va-t-il pas investir dans l'isolation, le chauffage thermique... afin de réduire la consommation de mazout par exemple ? Quelle va être la place du matériau « pierre » dans cette nouvelle manière de considérer les choses ?

3.2.3. Des préoccupations constantes

- **Les carriers** expriment leur préoccupation relative au poids des contraintes administratives, quotidiennes ou là propos de à certains dossiers. Les contraintes au quotidien sont liées d'une part à la gestion du personnel et, d'autre part, à l'accessibilité aux marchés, notamment publics, car il est nécessaire d'obtenir des certifications, des marquages CEE. L'accession aux normes BENOR, ISO est ardue pour les petites carrières étant donné son coût élevé. Le label BENOR handicape fortement les petites carrières. Celles-ci ne parviennent plus à répondre aux soumissions des marchés publics, par conséquent, elles sont mises de côté et une ségrégation apparaît nettement entre les petites et les grandes carrières.
- Il en va de même en ce qui concerne les dossiers d'extension ou d'ouverture d'une carrière. Les procédures sont longues et coûteuses pour les petits carriers. Une grande carrière dispose de beaucoup de moyens et s'entoure de nombreux professionnels (avocats) afin de rendre la procédure plus rapide. A l'inverse d'une grande carrière, une petite carrière ne dispose pas de grands moyens. Elle a donc beaucoup plus de mal à suivre la procédure, à la comprendre et ainsi à réagir. Il en résulte que ses dossiers sont souvent incomplets par manque d'informations. Par conséquent, le traitement du dossier est beaucoup plus long et plus complexe. A cela, il faut ajouter le coût des études d'incidences qui est davantage ressenti par les petites carrières que par les grandes.
- **Le secteur de la construction** est préoccupé par la transmission de son savoir-faire. On sait que maçonner la pierre demande un savoir-faire pointu car, d'une pierre à l'autre, même au niveau local, la mise en œuvre est différente. Cette finesse dans le travail se perd, la transmission de ce savoir-faire souffre d'un manque de ce que l'on pourrait appeler un « esprit de compagnonnage », ce qui se traduit parfois par des connaissances trop peu précises, notamment des appareillages. Comme le disait un des interlocuteurs rencontrés lors de cette étude : « on utilise des matériaux nobles mais sans rigueur technique ».

IV. PISTES D'ACTION

4.1. L'OPTION DE BASE : UN CHANGEMENT DE PARADIGME

L'audit du secteur « pierre » existant sur le territoire des quatre communes révèle deux enseignements majeurs.

- D'une part, il s'agit là d'un ensemble d'activités qui fait indissociablement partie de la culture locale. Ce patrimoine se caractérise tant par ses ressources économiques que sont les gisements et les entreprises du secteur que par les richesses architecturales que la pierre a fait naître ou encore par un savoir-faire exceptionnel qui constitue la dimension immatérielle de ce patrimoine.
- D'autre part, ce secteur peine à s'assurer une place intéressante sur le marché de la pierre. On l'a vu, la concurrence est rude, les coûts d'investissement d'une carrière de pierre ornementale sont très élevés, les contraintes administratives et environnementales pèsent sur les conditions d'exploitation et enfin, la main-d'œuvre spécialisée est trop peu abondante. En outre, le secteur de la construction doit faire face à une évolution dans les techniques de construction et des choix des candidats bâtisseurs qui ne sont pas nécessairement favorables à la filière pierre telle qu'elle se présente actuellement.

Face à ce constat, il paraîtrait assez vain de se donner comme objectif la relance de la filière pierre dans les conditions strictes du champ économique. Les conditions ne sont pas réunies sur le territoire des quatre communes pour garantir la rentabilité d'une filière complète allant de la carrière à la mise en œuvre.

Dans ces conditions, une option qui pourrait être envisagée au moment de définir des axes de développement serait de changer de paradigme, ce qui permettrait d'envisager pour la filière « pierre » locale un futur orienté vers d'autres objectifs que la seule gestion économique. En effet, les résultats de l'étude indiquent qu'il faut considérer l'ensemble des éléments matériels et immatériels liés à la pierre locale comme *un patrimoine majeur de la région qu'il faut valoriser comme tel* plutôt que comme une filière économique stricto sensu que l'on tenterait de relancer en ayant comme objectif principal la rentabilité économique et financière de tous les maillons constitutifs de cette filière, ce qui n'est pas réaliste. Dans l'état actuel des choses, certaines activités sont rentables et elles doivent le rester,

d'autres ne le sont pas mais représentent une richesse patrimoniale et, à ce titre, elles doivent être aidées. Le modèle de développement qui serait mis en place dans cette perspective n'exonère donc pas les entreprises des exigences d'une gestion stricte pour autant. Ce qui est proposé ici, c'est de maintenir en place **tous les constituants** de la filière, en subsidiant les activités qui doivent être aidées, afin de sauver ce patrimoine dans son intégralité car, n'en conserver que les activités rentables, n'aurait aucun intérêt du point de vue patrimonial. En effet, tous les constituants de cette activité s'articulent les uns aux autres dans un système d'interdépendance à la survie duquel chaque constituant est indispensable. Ainsi par exemple, le patrimoine architectural est lié à la disponibilité du matériau pierre, mais aussi au savoir-faire du maçon ou de l'ardoisier.

Entrer dans ce nouveau paradigme permet en outre d'élargir le registre des résultats que l'on est en droit d'attendre d'une action de valorisation de ce secteur. Raisonner patrimoine plutôt que filière économique, c'est avoir la volonté et se donner les moyens de dégager des bénéfices sociaux, culturels, architecturaux, urbanistiques, touristiques, esthétiques profitables à toute la population en plus des bénéfices économiques là où ceux-ci sont possibles.

4.2. ELEMENTS DES REFLEXION POUR DES PISTES D'ACTION

4.2.1. Un projet pilote porté par les quatre communes.

Les actions à entreprendre pour valoriser cette ressource locale devraient s'envisager dans le cadre d'un projet pilote effectivement porté par les quatre communes, dont le principe de base serait de créer une vraie filière totale.

4.2.2. Rendre l'offre réelle pour booster la demande.

La condition sine qua non à la base de l'action : avoir l'aptitude à fournir le marché en pierre ornementale.

- Mais on sait que l'importance de l'investissement est un paramètre qui influe directement sur l'éventuelle réouverture d'une carrière de pierre ornementale.
- On sait également que les contraintes administratives sont très lourdes et les délais très longs lorsqu'il s'agit d'ouvrir ou d'étendre une carrière.
- Mais on sait également que, dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale, le Gouvernement wallon soutien les demandes introduites en terme d'extension ou d'ouverture d'une carrière.

Une première condition à rencontrer pour inciter les carrières à extraire, c'est de garantir l'aval, c'est-à-dire de pouvoir s'appuyer sur des accords avec des sociétés qui garantissent la vente.

4.2.2.1. Pour les carrières existantes

- Il faut envisager de fournir l'aide administrative aux carrières déjà existantes qui le souhaitent, que ce soit au niveau de la gestion quotidienne, pour introduire des dossiers d'ouverture ou d'extension ou pour les démarches relatives à l'obtention des diverses certifications indispensables pour accéder à l'entièreté du marché.
- Lors de notre entretien au Cabinet du Ministre compétent, il nous a été dit que le cabinet serait d'accord pour soutenir une initiative qui permettrait d'aider les petites carrières lors de la constitution d'un dossier d'extension ou d'ouverture d'une carrière.
- En outre, il conviendrait d'apporter une aide à la formation à la main-d'œuvre des carrières notamment dans le domaine de la manutention des machines. Pareille formation n'existe pas dans la région, il faut se déplacer vers la région de Charleroi.

4.2.2.2. Pour rencontrer la demande en pierre ornementale au niveau local

Ouvrir une nouvelle carrière demande une démarche très longue qui peut prendre entre deux et trois ans. Afin de rencontrer les difficultés d'approvisionnement des entrepreneurs en pierres locales, une piste intéressante à envisager serait la suivante.

- Pour un approvisionnement ponctuel concernant de petites quantités, mettre en place de nouvelles conditions administratives d'extraction dans des petites carrières existantes mais qui ne sont plus exploitées.
- Un problème à rencontrer est qu'il faut être en zone de carrière et en outre il faut un permis d'environnement.
- Renseignements pris auprès de l'administration provinciale de l'urbanisme et auprès du cabinet du Ministre compétent, il devrait être possible de rencontrer cette difficulté. Cela demanderait une adaptation de la législation pour qu'il soit possible d'extraire quelques m³ hors zone, avec un simple permis classe 3, soit un permis de modification du relief du sol sur le modèle de remblais des chemins, qui ne permette l'extraction que sur une période précise, limitée dans le temps. Cette possibilité devrait être verrouillée aux communes concernées, il faudrait donc envisager un règlement communal en terme d'urbanisme propre aux 4 communes qui organise cette possibilité.
- Afin d'insérer les clauses nécessaires, il est intéressant de demander de l'aide auprès de juristes spécialisés.

4.2.3. Soutenir la demande privée

- Au niveau de la clientèle privée, la demande existe et, en outre, l'usage de la pierre locale est parfois contraint par les règles d'urbanisme. Il pourrait être envisagé d'assortir cette contrainte réglementaire d'un incitant dont il faudrait imaginer la nature pour ne pas contrevenir aux règles de concurrence.
- Une autre piste à envisager est l'utilisation du matériau pierre, non plus seulement dans le registre esthétique, mais également et peut-être surtout dans l'avenir comme matériau intéressant à mettre en œuvre dans une maison dite « passive » du point de vue énergétique, pour sa capacité à stocker la chaleur.

4.2.4. Adapter la législation pour les marchés publics.

- Dans l'état actuel des choses, il est parfois difficile lors de marchés publics de valoriser la pierre locale et ainsi de contrer la pierre venant d'Asie ou d'autres provenances. Ainsi, pour les marchés publics, on ne peut pas imposer une carrière mais pour la rénovation de bâtiments classés, on peut, en dérogation, imposer la provenance de la pierre.
- Dans cette même perspective ne pourrait-on envisager la possibilité, dans les marchés publics, d'imposer un label qui certifie la production socialement acceptable et durable de la pierre à la manière dont on certifie déjà la production du bois ? Cette certification permettrait de contrer la pierre produite à certains endroits de la planète dans des conditions proches de l'esclavage.